

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Conchyliculture : les conclusions des Assises pour surmonter la crise de la filière

- Pour le site - Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 12 octobre 2010

OIEau - IOWater - OIAgua

Près de 800 personnes se sont ainsi réunies sur chacune des quatre façades maritimes françaises.

Ces travaux ont permis d'établir 48 recommandations pour répondre aux défis de la filière conchylicole, confrontée à la surmortalité de jeunes huîtres.

Le ministre a annoncé la mise en application de mesures complémentaires au plan de soutien triennal à l'ostréiculture présenté le 26 mai dernier :

- * la reconduction en 2011 du plan d'approvisionnement de sauvegarde prévu dans le protocole d'accord entre l'Ifremer et les producteurs ;
- * la conception d'un programme de sélection génétique d'intérêt général en vue d'un repeuplement dirigé du milieu ;
- * l'élaboration d'un projet de mesure aqua-environnementale permettant d'accompagner financièrement les producteurs qui s'engagent dans l'entretien des parcs non exploités pendant la durée de la crise ;
- * la constitution d'un réseau national des centres techniques conchylicoles ;
- * l'accélération du calendrier de mise en place des schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine prévus par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche ; leur élaboration sera lancée avant la fin 2010 ;
- * la reconnaissance des zones conchylicoles comme « zones sensibles » dans le cadre des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) ;
- * la désignation dans chaque département littoral d'un délégué à la conchyliculture, interlocuteur de référence de la filière, et chargé de la coordination des administrations afin que les attentes des producteurs, notamment en matière de qualité des eaux et d'aménagement du littoral, soient prises en compte dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- * la réduction des délais de rendu des résultats des tests de surveillance sanitaires : à partir du 1er mars 2011, les résultats de ces tests seront connus dans les 72h ;
- * la représentation de la filière conchylicole au sein du comité de pilotage de l'observatoire des prix et des marges renforcé par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet dernier.